

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	40	40

Date de la convocation
17 juin 2021

Numéro de la délibération
21-14

Objet de la Délibération

Convention Département –
Pays Loire Beauce



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le 7 juillet 2021
Et publication ou notification
Le 7 juillet 2021

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL
DU POLE D'ÉQUILIBRE TERRITORIAL ET RURAL
PAYS LOIRE BEAUCE
(RUE DU GENERAL LUCAS – 45130 SAINT AY)

L'an deux mille vingt et un, le 30 juin à dix-huit heures, le Comité Syndical, dûment convoqué le 17 juin 2021, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de Baccon, sous la présidence de Monsieur Frédéric CUILLERIER.

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LA BEAUCE LOIRÉTAINE**

Olivier BAILLON (Boulay les Barres), Saïd BALAH (Bricy), Patricia CHEVALIER (suppléante de Muriel BATAILLE - Tournois), Elodie BEUCHERIE (Rouvray Sainte Croix), Elvire TORREELE (suppléante de Isabelle BOISSIERE - Saint Sigismond), Miriane BONHOMET (Sougy), Thierry BRACQUEMOND, (Huêtre), Annick BUISSON (Gidy), Joël CAILLARD (Gémigny), Laurence CHEVOLOT (Artenay), Eric DAVID (Sougy), Marie-Paule DUMINIL (Cercottes), Sylvain HODEAU (St Péray la Colombe), Hubert JOLLIET (Chevilly), Dominique LORCET (Chevilly), Mathieu MARTEAU (Trinay), Thierry CLAVEAU (suppléant de Julie NUNES - Villamblain), Denis PELE (St-Péray la Colombe), Mathieu NOËL (Bucy Saint Liphard), Martial SAVOURÉ-LEJEUNE (Cercottes).

➤ **COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES TERRES DU VAL DE LOIRE**

Roger BAUNÉ (Saint Laurent des-Bois), Anita BENIER (Baccon), Odile BRET (Beauce la Romaine), Gabel PINSARD (suppléant de Clarisse CAZEAUDUMEC – Cléry Saint André), Edit CHARDON (Tavers), Alain CHAMPENOIS (Suppléant de Gérard CORGNAC, Cléry St André), Frédéric CUILLERIER (Saint Ay), Patrick ECHEGUT (Baule), Bernard ESPUGNA (Beauce la Romaine), Michel FAUGOUIN (Chaingy), Philippe GACONNET (Cravant), Michelle GAY (Huisseau sur Mauves), Pierre DELBART (suppléant de Grégory GONET (Messas), Bertrand HAUCHECORNE (Mareau aux Prés), Anna LAMBOUL (Lailly en Val), Elisabeth MANCHEC (Coulmiers), Pauline MARTIN (Meung sur Loire), Alain BRUNNER (suppléant d'Arnold NEUHAUS - Villerman), Yohan CHESNEAU (Suppléant de Solange VALLEE, Binas), Béatrice BOUSSICUALT-BURSIN (suppléante de Bruno VIVIER - Charsonville).

Assistaient également :

Les délégués suppléants de la CCBL : Stéphane TICOT (Rouvray Sainte Croix), Claude PELLETIER (Chevilly), Brigitte BLAIN (Chevilly).

Vu la session du Conseil départemental du 27 mai 2021 portant notamment sur un soutien du Département aux actions et projets des Pôles d'Équilibre Territoriaux et Ruraux du Loiret.

Considérant que ce soutien du Département passe par la signature d'un contrat de réciprocité et de coopération.

Considérant que ce contrat de réciprocité et de coopération permet de mobiliser 5 000 € de crédits départementaux vers des projets portés par le PETR.

Considérant que ces projets et actions s'inscriront dans les politiques de cohésion et de solidarité départementales suivantes :

- La transition écologique et la lutte contre le changement climatique incarnées dans la feuille de route « Loiret Planète en tête » ;
- Le développement de solutions de mobilité solidaires favorisant l'insertion sociale et professionnelle des personnes en construction de leur trajectoire de vie ;
- Le développement de l'alimentation de proximité traduite dans « Mangeons Loiret », le Plan alimentaire territorial départemental labellisé ;

Nombre de membres		
Afférents au Comité Syndical	En fonction	Qui ont pris part aux délibérations
62	40	40

Date de la convocation
17 juin 2021

Numéro de la délibération
21-14

Objet de la Délibération

Convention Département –
Pays Loire Beauce



Acte rendu exécutoire
Après dépôt en Préfecture
Le
Et publication ou notification
Le

- La préservation des espaces naturels sensibles ;
- L'amélioration de la santé, notamment grâce à des actions de prévention auprès de publics fragiles ;
- L'implantation de Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) en participant à l'émergence des besoins locaux, à la recherche de lieux d'implantation, au développement et au maintien du modèle économique par le passage de marchés avec les opérateurs ;
- La lutte contre la précarité énergétique des habitants par la massification des opérations de rénovations énergétiques des logements.

Entendu l'exposé de Monsieur le Président

Les membres du Comité Syndical, après en avoir délibéré, décident :

- D'autoriser le Président à signer la Contrat de réciprocité et de coopération avec le Département du Loiret,
- D'autoriser le Président, en accord avec les membres du Bureau du Pays Loire Beauce, à flécher pour l'année 2021 ces crédits vers les thématiques suivantes :
 - Les circuits courts et l'alimentation
 - La transition énergétique (efficacité, sobriété)
 - La stratégie biodiversité
 - L'animation territoriale.

ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ

Certifié conforme au Registre des délibérations,
Le Président du
Pôle d'Équilibre Territorial et Rural Pays Loire Beauce



Frédéric CUILLERIER